



Le 1^{er} mai 2011, tous à la manifestation !



Vive la solidarité internationale entre les travailleurs, en France et dans le monde !

Le 1^{er} mai depuis 1889 est la fête internationale des travailleurs, quel que soit leur pays d'origine et quel que soit le pays où ils travaillent.

Lors de cette journée, partout dans le monde, ils manifestent, revendiquent et, dans certains pays font grève, pour la défense de leurs salaires, de leurs conditions de travail et pour la liberté.

Cette journée est l'expression de la solidarité qui, de tout temps, a accompagné les salariés dans leur lutte contre l'exploitation et pour une vie meilleure.

Qu'ils soient nés ici ou ailleurs, les travailleurs de France manifesteront côte à côte le 1^{er} mai.

Dans leur combat pour la régularisation, engagé par les travailleurs-euses « sans papiers », depuis plusieurs années aux côtés de la Cgt et d'autres organisations syndicales et associations, cette solidarité s'est exprimée dans les entreprises occupées, auprès des comités de soutien ou dans la rue à l'occasion des collectes pour soutenir financièrement les grévistes... Elle a permis aux salariés impliqués dans le mouvement depuis le 12 octobre 2009 de tenir tout au long de ces huit mois de grève et plus.

Ce mouvement exceptionnel a contribué à modifier positivement l'image de l'opinion publique vis-à-vis des travailleurs migrants, « sans papiers » en particulier. Il a réussi surtout à faire reculer le gouvernement en l'obligeant à négocier avec les organisations syndicales des critères nationaux de régularisation pour tous les travailleurs « sans papiers » présents sur le territoire.

C'est le texte dit « addendum » du 18 juin 2010, qui vient d'être prolongé jusqu'au 30 juin 2011 : *sur la base d'une promesse d'embauche ou de missions d'intérim avec 12 mois de fiches de paye sur les 18 mois précédant le dépôt du dossier et cinq ans de présence sur le territoire, tout travailleur « sans papiers » peut être régularisé.*

Grâce à l'occupation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, ce texte a été complété pour inclure les salariés qui n'ont pas de promesse d'embauche au moment du dépôt de leur dossier.

Il faut que ces textes soient appliqués par toutes les préfetures ! Il faut les améliorer notamment pour les salariés qui travaillent « au noir » !

Aujourd'hui, certaines forces politiques de droite et d'extrême droite tentent par tous les moyens de casser l'unité de celles et ceux qui « se lèvent tôt », qui se battent pour l'amélioration de leurs conditions de salaire et de travail, et qui veulent des droits pour les travailleurs sans droits dans les entreprises.

A les entendre, les migrants avec ou « sans papiers », seraient les responsables du chômage, des bas salaires, des mauvaises conditions de travail, du déficit de la sécurité sociale, de l'insécurité... Et quoi encore !

Qui licencie ? Qui impose des bas salaires ? Qui pousse à la dégradation des conditions de travail ? Qui exonère les patrons de leurs cotisations sociales ? Qui casse les services publics ? Les travailleurs avec ou « sans » papiers, ou le gouvernement et le Medef ?

**Le 1^{er} mai 2011, avec tous ceux qui bossent ici ! et qui vivent ici !
Tous ensemble, nous serons dans la rue.**